

Le couple en droit international privé autour de cas pratiques (union et désunion)



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Maîtriser les règles applicables aux unions célébrées à l'étranger (conditions de forme et de fond, reconnaissance)
- Comprendre les enjeux et l'utilité du contrat de mariage
- Maîtriser les règles concernant les partenariats contractés à l'étranger
- Connaître les règles applicables à la désunion (divorce et rupture de partenariat) dans un contexte international

PÉDAGOGIE

Marjorie DEVISME,
Directrice du Centre notarial de droit européen,
Docteur en Droit

PROGRAMME

I. Le mariage célébré à l'étranger (conditions de forme et de fond)

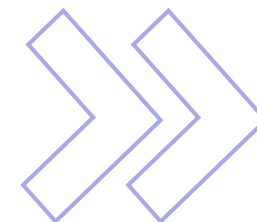
II. La nécessité d'établir un contrat de mariage dans un contexte international

III. Les partenariats en droit international privé

IV. Le divorce

V. Les effets patrimoniaux du divorce

VI. La dissolution du partenariat



DATE ET HORAIRES

Judi 11 juin 2026
09h30 - 17h30

LIEU

Paris

PUBLIC CONCERNÉ

Notaires et collaborateurs ayant des connaissances en droit international privé

PRÉREQUIS

Il n'y a pas de prérequis pour suivre la formation.



TARIF ET DURÉE

Durée : 7 heures, 1 jour
Tarif : 410 € HT soit 492 € TTC

MOYENS TECHNIQUES

Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Etude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au moyen d'un QCM.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Les inscriptions se font en ligne uniquement, muni de votre identifiant ID.not à l'adresse suivante : <https://formation.adnov.fr>. Si vous n'avez pas de compte ID.not, la Hotline ADNOV est joignable au 0800 710 620.
- Les inscriptions sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.
 - Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription
 - La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.
 - Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.
 - À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.
 - La facture sera éditée à l'issue de la formation.